

ECHO

n° 271 – Juin 2017

Journal d'Information des
Militants CGT de l'Allier

Flash



Déploiement à Montluçon



POURQUOI ÊTRE SYNDIQUÉ EN RETRAITE ?

Des retraités organisés et syndiqués en plus grand nombre, c'est le défi que l'Union Syndicale des Retraités et préretraités de l'Allier s'est fixée lors de son 10ème congrès le 2 février dernier. Ils veulent mettre fin à la baisse des effectifs et procéder au renforcement de la CGT tant les enjeux revendicatifs sont importants.

La perte du pouvoir d'achat, des pensions entamées depuis bientôt deux décennies, le blocage de toutes revalorisations, conjugués aux politiques d'austérités des différents gouvernements sont lourds de conséquences pour l'ensemble des retraités. Les services publics sont sacrifiés, que ce soit dans les transports, à la poste, à l'hôpital ou dans les maisons de retraites, etc... les retraités, subissent cette politique au service du monde du fric.

Beaucoup de syndiqué quitte leur entreprise, sans pour autant poursuivre leurs adhésions à la CGT. Peut-être par méconnaissance du syndicalisme retraité en considérant qu'une fois en retraite, il n'y aurait plus de nécessité de poursuivre la lutte.

Et bien NON, certes différemment, il est néanmoins important de rester syndiqué et lutter pour que les progrès des techniques, auxquelles nous avons contribué, améliorent nos conditions de vie en retraite.

Les retraités subissent des campagnes médiatiques de culpabilisation, opposés aux jeunes, aux salariés en activité, aux chômeurs. Nous serions responsables de la crise et passerions notre temps à voyager. Il nous faudrait accepter des reculs sociaux, être maltraité à l'hôpital ou dans les maisons de retraite. C'est particulièrement intolérable au 21ème siècle.

La bataille des idées est intense dans notre pays. La plupart des grands médias sont détenus par les puissances de l'argent et du patronat. La pensée unique est déversée en continu et, à l'inverse, ceux qui la contestent et s'y opposent sont ignorés.

Nous ne pouvons compter que sur nous pour dénoncer, s'opposer, lutter et refuser ce dictat concernant l'avenir de nos retraites.

Aujourd'hui le gouvernement Macron, entend dans la poursuite de ces prédécesseurs, « baisser le coût du travail » mais cette fois-ci en réformant le système de protection sociale. En prévoyant de supprimer les cotisations maladie (0,75% du salaire brut) et chômage (2,4%) acquittées par un salarié, en échange d'une hausse de 1,7 point de contribution sociale généralisée (CSG) pour tous, actifs mais aussi retraités dont la pension serait supérieure à 1 198 euros par mois, soit 14 375 euros par an.

Le « gain » pour le pouvoir d'achat des salariés sera minime, en revanche, les retraités aux revenus modestes auront à nouveau leur niveau de vie amputé. Ce n'est pas tolérable !

Pour se justifier, le nouveau président met en avant l'argument de la solidarité intergénérationnelle. Il oublie de dire que les retraités contribuent largement, quand ils le peuvent, aux dépenses pour aider leurs enfants et petits-enfants. Nous participons aussi comme bénévoles dans différentes associations et nous contribuons largement à la solidarité nationale.

Voilà de bonnes raisons pour que chaque syndiqué partant en retraite poursuive son adhésion à notre CGT il y va de l'avenir de notre avenir, particulièrement de l'amélioration de notre vie en retraite. Chaque syndicat actif, chaque section syndicale doit s'engager à ce qu'aucun camarade ne parte en retraite sans avoir sa carte retraitée dans la poche.

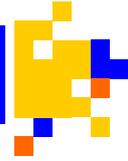
Hervé CHARASSE, retraité, membre de la CE de l'UD

S
O
M
M
A
I
R
E

- Une : Photo (propriété UD)
- P2 : Editorial
- P3 : Congrès de l'UD
- P4 : Actions de juin
- P5 : Congrès UL de Vichy
- P6 : Journée CGT CARSAT Nécrologies
- P7 : AG association Henri Pézerat
- P8 : Nécrologies Pub

Editeur : Union Départementale des Syndicats CGT de l'Allier
8 bis quai Louis Blanc
03100 MONTLUCON
Laurent Indrusiak -
Directeur de Publication
Jean Pascal Pradel -
Responsable de rédaction
Site internet : www.cgt03.fr
Prix : 1 € 30
C.P.A.P. 0414 S 06639
Impression : BUBBLE'COM
03100 Montluçon

LES 8 ET 9 NOVEMBRE À TOULON-SUR-ALLIER



Déjà trois ans passés depuis notre 60ème congrès de l'UD CGT 03 qui avait eu lieu à Vichy. Nous avons eu alors la participation de 246 congressistes dont 224 délégués (62 femmes et 162 hommes).

C'est la même perspective de participation que nous envisageons pour notre 61ème congrès qui, lui, se tiendra les 8 et 9 novembre 2017 à Toulon-sur-Allier, à l'espace concours au centre de gestion de la fonction publique.

L'équipe sortante de l'UD est en charge de préparer ce congrès afin que celui-ci se passe dans les meilleures conditions possibles.

Nous avons le lieu et la date, il nous a fallu réfléchir au contenu :

C'est ce qu'a fait la CE de l'UD lors de sa réunion du 4 mai. Il a été décidé de soumettre aux camarades qui seront présents « un rapport d'activité » du mandat que l'équipe de l'UD a mis en œuvre durant ces trois dernières années. Nous aurons également un échange autour de l'actualité. Pareillement, deux thèmes de notre vie syndicale nous ont semblé importants à mettre en débat durant nos travaux, il s'agit de la formation et de la syndicalisation.

Commission Exécutive :

Un courrier est parti dans les syndicats pour appeler aux candidatures pour notre Commission Exécutive UD. Les syndicats doivent maintenant réfléchir et proposer des candidatures de camarades souhaitant rejoindre notre CE. La commission des candidatures déjà nommée sera en charge d'examiner celles-ci et de travailler en amont à la composition d'une CE respectant certains critères : renouvellement, rajeunissement, autant que faire se peut parité femmes/hommes, représentation des divers professions et territoires du département, équilibre entre les

secteurs privé et public et disponibilité des candidats afin d'assurer leur mandat sur trois ans. Pour faciliter les travaux et les échanges, il serait préférable que la CE n'excède pas plus de 35 membres. La Commission Exécutive élue lors du congrès aura en charge d'élire le bureau de l'UD, le Secrétaire Général et le Responsable à la Politique Financière.

Participer au congrès :

En ce moment même s'effectue le calcul des voix de nos syndicats dans le congrès et le nombre d'invités et de délégués par base et section.

Ce calcul se fait en fonction du nombre de timbres réglés à Cogétise sur les années 2014, 2015 et 2016. Tous les règlements qui ne sont pas arrivés après le 31 mai 2017 ne seront pas comptabilisés.

L'équipe dirigeante de l'UD, dans le but de préparer notre congrès, propose des rencontres avec les syndicats qui le souhaitent, cela peut se faire lors d'AG et de réunion de syndicat ou bien même lors d'une demande que le syndicat peut formuler auprès de l'UD.

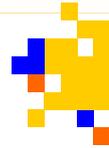
Il est important pour chacune de nos structures de participer pendant le congrès ou dans le mandat à venir à la vie de notre UD.

L'Union Départementale de l'Allier est celle des syndicats et des syndiqués du département, le congrès est un espace d'échange fondamental et important dans la vie de la CGT. L'UD a pour mission de représenter, d'impulser et de coordonner l'activité syndicale CGT du département, il nous appartient à tous de s'en emparer, de la faire vivre sur notre territoire et de relayer nos orientations d'organisation et favoriser les luttes pour les trois ans à venir.

Didier Blondet



Congrès UD 2014 à Vichy



SUR LE PAVÉ : LE SOLEIL

Malgré la chaleur accablante de ce mois de juin, la CGT n'a pas ralenti son activité, entre réunions dans nos structures, différentes initiatives, actions et luttes. Retour en style télégraphique de l'activité du mois :

1er juin : déploiement dans les commerces de Vichy (entre prise de contact et une CGT visible, nous marquons des points auprès des salariés) 300 tracts distribués.

8 juin : CE des UL de Moulin et Vichy

8 juin : déploiement dans les commerces de Moulins

9 juin : inauguration du local du syndicat cheminot de Saint-Germain, Vichy. Après des années d'effort, grâce au travail de conviction des camarades, le local du syndicat fait peau neuve. L'inauguration s'est tenue en présence de beaucoup de camarades, la FD des cheminots, les UL et l'UD avaient fait le déplacement pour marquer cet événement. Encore bravo aux camarades cheminots de Saint-Germain/Vichy



pour ce grand moment d'émotion.

9 et 10 juin : évènement important, l'association Henri Pézerat tenait son AG à Montluçon dans les locaux de l'UD. Environ une soixantaine de personnes étaient présentes (voir page 7).

13 juin : 1) CE de l'UD à Vichy.

2) réunion intersyndicale à l'initiative de la CGT. Nous avons réuni l'intersyndicale pour un appel commun afin d'engager et de préparer les futures mobilisations contre la loi travail XXL. FO, FSU, Solidaires et UNL ont participé et ont signé un appel commun avec la CGT.

15 juin : CE de l'USR à Tronget.

Du 19 au 23 juin : dans le cadre de la semaine d'action contre la loi travail XXL de Macron, de nombreuses initiatives ont été tenues : les UL avaient proposé des plans de travail, toutes les initiatives ont pu se tenir, même si nous pouvons noter que peu de camarades se sont engagés.

Le 22 juin : les rassemblements ont réuni 115 personnes à Montluçon, 60 à Moulins et 50 à Vichy

22 juin : CE UL Montluçon-Commentry

22 juin : fête des retraités CGT de l'Allier à Tronget. Comme maintenant de coutume, l'USR organisa sa fête cette année à Tronget, entre randonnée, pétanque et partie de pêche, nos retraités se sont retrouvés pour un moment de convivialité mais sans mettre de côté la préparation des futures mobilisations.

23 juin : déploiement dans les commerces de Montluçon, une douzaine de camarades ont participé.

27 juin : réunion de bureau de l'UD le matin et réunion concernant les candidatures pour les prud'hommes

29 juin : réunion du collectif de direction de l'UL de Moulins.

Laurent Indrusiak



AUSTÉRITÉ : L'HÔPITAL DE VICHY NE SE LAISSERA PAS FAIRE !

Depuis de nombreuses années, nous assistons à la destruction progressive de notre système de santé par la mise en place de politiques de rigueur insoutenables pour nos établissements. Aujourd'hui, l'hôpital de Vichy est au bord de l'asphyxie : l'Agence Régionale de Santé (ARS) bloque toutes les possibilités d'emprunt et exige un plan d'économie de 1,1 million d'euros pour 2017 dont la déclinaison se fera majoritairement sur les personnels.

Si l'ARS argumente ces mesures au regard de notre déficit de 2,7 millions d'euros, elle se garde bien d'évoquer les 4 millions d'euros par an de dotations de psychiatrie qu'il nous manque ! Ce jeu de dupe illustre parfaitement la politique de la terre brûlée à laquelle se livrent des institutions dans le seul but de casser le service public hospitalier. Sur le terrain, le constat de cette logique est édifiant : manque de matériel, suppressions de lits et de postes alors que l'activité ne cesse d'augmenter. Les objectifs de rentabilité induisent une souffrance au travail sans précédent pour les agents dont le dévouement pour les patients les pousse à combler les manques de moyens au péril de leur propre santé.

À Vichy, le nombre de stagiaires passe de 80 en 2016 à 30 en 2017, ce qui maintient un nombre de plus en plus important de personnels dans la précarité. Le re-

cours au harcèlement et la culpabilité pour combler les absences fait exploser les équipes qui se retrouvent en situation de « burn-out ». Tout cela n'est évidemment pas sans conséquence pour la prise en charge des usagers qui se trouvent relégués à de simples numéros.

Il est plus que jamais nécessaire de mener un combat syndical, basé sur une présence de terrain, avec en ligne de mire l'unité des hospitaliers et des usagers. Pour ce faire, nous axons notre travail syndical vers la pédagogie avec une communication que nous souhaitons la plus accessible possible ce qui nécessite souvent de retravailler les tracts nationaux parfois assez denses. Nous avons également renforcé notre présence sur les réseaux sociaux afin de toucher des générations de plus en plus disposées à se renseigner par internet. De plus, notre permanence téléphonique est appréciée des agents qui peuvent nous joindre

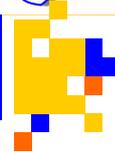
quelles que soient leurs horaires de travail même si cela est exigeant envers les membres de notre organisation.

Enfin, nous restons avant tout moteur d'action au contact direct des usagers et des soignants que ce soit par des pétitions, des rassemblements ou des manifestations.

Cette stratégie s'est avérée payante puisque notre nombre de syndiqués a fortement augmenté cette dernière année, ce qui nous a permis de franchir le cap des 5% d'adhérents en plus dans notre établissement ce qui nous place au-dessus des 3% de la moyenne nationale. Il est évident que nous allons continuer nos efforts pour peser le plus possible face aux méthodes managériales agressives et à la politique du nouveau gouvernement qui présage des jours bien sombres pour les hospitaliers et les patients.

Pascal Devos

28 ÈME CONGRÈS DE L'UL DE VICHY



C'est le 18 mai 2017, que s'est tenu à Creuzier-le-Vieux le 28ème congrès de l'Union Locale de Vichy. 73 camarades se sont retrouvés pour débattre de l'actualité mais aussi du travail commun à mettre en œuvre pour les trois années à venir dans l'Union Locale et dans tous les syndicats qui la composent ainsi que dans les sections de syndicat, sections de retraités.

Les débats ont tourné essentiellement sur les élections présidentielles et la priorité pour la CGT à aller renseigner les salariés sur les ordonnances néfastes du président Macron ainsi que sur le besoin de continuer à combattre les thèses du Front National.

Les débats en bref

Les différents syndicats qui composent l'Union Locale doivent mettre les forces militantes en commun car constat est fait que la mobilisation des salariés et parfois des militants est difficile dans la période actuelle. Le fait d'unir nos forces sur les actions, afin de donner un coup de main par notre présence sur les lieux de lutte, est utile comme pour EDF sur le site de Vichy, ce qui leur aura permis de tenir trois semaines entières et de garder l'existant pour une période de deux ans.

Nous avons débattu des élections dans les TPE et faisons le constat que nous avons été moins bien organisés qu'en 2012, il manquait des forces militantes dans la campagne, un travail sera fait pour faire le bilan et cela nous aidera à aller voir ces salariés des TPE en articulant les déploiements futurs par rapport aux différents secteurs d'activités qui composent le salariat. Malgré cela, le score enregistré sur par la CGT est honorable sur le bassin et donne confiance pour l'avenir.

Les congressistes ont abordé les questions du travailler ensemble afin de s'appuyer sur l'interprofessionnelle et les moyens dont elle dispose.

Il nous faut améliorer notre vie syndicale à l'intérieur des sections et syndicats afin de prendre en compte et de en mains les différentes campagnes que la CGT a mis en route (32 H, coût

du capital, c'est quoi le travail, campagne industrie, campagne FN, etc..) et d'aller au contact direct des salariés.

Inscrire dans tous nos syndicats un plan de travail sur la syndicalisation, semble essentiel pour la progression de la CGT. Nous ne proposons pas l'adhésion aux salariés car, par pudeur, par manque de temps, la question n'est pas toujours posée lors des rencontres avec les salariés, pendant les assemblées générales, lors de conflit ou pendant les heures d'information syndicales.

Il nous faut travailler à une communication différente. Outre les réseaux sociaux, nous devons travailler nos tracts qui ne sont pas toujours clairs pour les salariés et les rendre plus ludiques à lire et pertinents dans les arguments.

De nouveaux outils pour l'organisation

Le rapport de trésorerie a été voté, les finances de l'Union Locale sont saines mais nous devons continuer à gérer avec rigueur notre budget. Une baisse des nombres d'adhérents depuis 2011 d'environ 100 syndiqués a suscité débats. En effet, beaucoup d'entreprises ont fermé leurs portes avec la crise financière.

Nous créons de nouvelles bases syndicales dans le commerce, l'industrie, le transport, entre autres, et cela doit continuer grâce à nos déploiements fréquents.

Les congressistes ont voté la créa-

tion d'un syndicat multiprofessionnel qui regroupe en son sein tous les syndiqués isolés de l'Union Locale, afin de les organiser et d'avoir un vrai statut syndical. Cela permettra de pouvoir représenter des salariés dans différents secteurs d'activité comme le commerce, la restauration, l'imprimerie, etc... ceci est une grande avancée pour ces salariés isolés un grand pas pour la représentativité de ces derniers.

Une nouvelle Commission Exécutive de l'Union Locale a été élue avec plus de 97 % des voix. Elle a été renouvelée pour 50 %, 12 syndiqués du privé la compose avec 7 retraités et 7 salariés du public. La moyenne d'âge est de 51 ans, 8 femmes font partie de la CE de l'Union Locale.

La CE a renouvelé sa confiance à Myriam Jouandon comme trésorière et à Fabian LAUDE comme Secrétaire Général à l'unanimité.

Les membres du bureau élus par la CE sont : Frédéric Poisson, Philippe Yvrard, Pascal Devos, Antoine Jubin, Sébastien Picard, Daniel Sabot, Vincent Riboulet.

Fabian Laude





DE LA PÉNIBILITÉ À LA PRÉVENTION

Comme chaque année, l'Union Départementale CGT de l'Allier a décidé d'organiser une journée d'étude « santé au travail » en partenariat avec la CARSAT. Cette année, elle se tiendra le 5 juillet et nous avons décidé d'aborder le thème de la pénibilité à la prévention de la pénibilité.

Pour éviter que les salariés soient exposés à des conditions de travail entraînant une usure prématurée ayant des conséquences sur l'espérance de vie en bonne santé, un plan d'action en faveur de la prévention de la pénibilité doit être mis en œuvre en entreprise. Celui-ci doit prévoir : un diagnostic des risques professionnels ; des mesures de prévention qui en découleront, des modalités de mise en œuvre effective du plan d'action et des mesures de réparation. Toutes ces actions doivent être étudiées en entreprise avec l'ensemble des syndiqué(e)s CGT.

L'activité syndicale de la CGT ne se résumant pas dans l'accompagnement ou la vérification des actions réglementaires des directions d'entreprises, cette journée d'étude a pour vocation d'outiller nos militant(e)s, élu(e)s et mandaté(e)s dans la construction d'une démarche syndicale effective et concrète dans la prévention de la pénibilité. Donner à chacun la possibilité d'avancer sur le sujet afin de pouvoir lancer/conduire/

conclure une démarche syndicale en entreprise, telle est notre ambition.

Cette journée d'étude se tiendra le mercredi 5 juillet 2017 de 9h00 à 16h30, salle des fêtes de Tronget. Nous ferons le compte-rendu de nos travaux dans un prochain numéro d'Echo Flash.

Une participation de 10 € est demandée à chaque participant ou à

son syndicat pour couvrir en partie des frais de repas.

Cette année, notre journée sera coanimée par notre camarade, Julien Despierrez, responsable du pôle Travail-Santé du Comité Régional CGT Rhône-Alpes, et Rosa Da Costa, Secrétaire Générale du Comité Régional Auvergne.

Laurent Indrusiak



Archive : édition 2016

Nécrologies

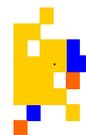
Michèle PLAT

Médecin Psychiatre en retraite, Michèle PLAT nous a quittée. Adhérente de longue date à la CGT, principalement au Centre Hospitalier de Moulins/Yzeure où elle a exercé de nombreuses années. Humaniste, dévouée, son père, militant syndical et politique convaincu, était son modèle et elle s'efforça de marcher dans ses pas. Beaucoup de militants se souviennent des débats animés qu'ils partageaient avec elle dans le train lors des déplacements sur la capitale.

Jean-Luc RENOUX

Jean-Luc RENOUX, victime d'un accident de la circulation il y a quelques jours, laisse les camarades de son syndicat, orphelins. Jean-Luc fut adhérent CGT très rapidement après ses études d'infirmier. Il occupa pendant plusieurs années et encore récemment le poste de Secrétaire Général du syndicat du centre hospitalier de Moulins/Yzeure. Nos pensées vont en priorité à sa famille.

PROTÉGER ET PRÉVENIR, UNE RAISON D'ÊTRE!



C'est vendredi 9 juin que se tenait l'Assemblée Générale de l'association Henry Pézerat dans les locaux de l'Union Départementale de la CGT à Montluçon. Cette association regroupe d'autres associations et collectifs investis pour la défense des victimes de pollutions et de contaminations, tels que l'association des malades de la chimie ou bien celle des familles victimes du saturnisme.

Une soixantaine de participants

Le lieu de l'Assemblée Générale n'est pas un hasard. C'est ici que l'entreprise Environnement Recycling, (recyclage des déchets), a défrayé la chronique. Tout le monde se souvient des articles parus dans la presse en 2014 notamment.

Depuis, on aurait pu penser que l'installation d'un imposant extracteur de poussières aurait suffi à éteindre la polémique. Pour autant, cela n'a pas réglé tous les problèmes, loin s'en faut.

D'abord, il faudrait s'assurer que les filtres soient vérifiés et changés régulièrement. Ensuite, que des mesures soient faites régulièrement. Sur ces deux points, des interrogations existent, d'autant que des témoignages pourraient faire craindre un certain relâchement depuis quelque temps.

D'autres problèmes existent. Comme par exemple, le respect des règles d'hygiène et de sécurité notamment pour les vêtements de travail. Et puis sur la question des analyses de sang pour mesurer les plombémies, il y a un grand flou, car aucun élément n'a filtré sur cette question.

Dans ces conditions, on peut se demander si le CHSCT fait bien son travail. C'est pourtant l'avis du médecin du Travail de secteur dont l'entreprise dépend, qui s'est invité à l'AG de l'association. Madame Mazuet, installée au bout de la salle, très attentive à ce qui est dit prend beaucoup de notes. Pour elle, le CHSCT fonctionne bien. Sauf qu'elle est immédiatement contredite par un des anciens responsables de la CGT.

D'ailleurs la Direction n'a pas hésité à déposer plainte en mettant en cause la CGT au sujet de la rédaction d'un tract. C'est donc sur le terrain juridique que tout va se jouer maintenant avec la mise en examen du secrétaire de l'Union Départementale de la CGT de l'Allier, Laurent Indrusiak, soutenu par l'association Henry Pézerat,

ainsi que par l'intersyndicale de l'Allier.

Dans ce contexte tendu, on peut comprendre que l'avocat de l'association Henry Pézerat ait refusé d'expliquer la stratégie de défense qu'il pensait mettre en œuvre en présence du médecin du travail en charge de cette entreprise, alors que peu de temps auparavant celle-ci avait osé affirmer "qu'à trop vouloir en faire, on risquait de faire délocaliser l'activité dans les pays pauvres", provoquant ainsi un concert de protestations.

Pendant cette journée, il y avait plus que de la camaraderie entre toutes ces personnes. Beaucoup ont payé un lourd tribut à leur engagement. Certains se sont engagés pour honorer la mémoire de leurs collègues disparus et surtout pour mettre fin au déni. Si la prise de conscience, peu à peu, gagne du terrain, c'est à eux qu'on le doit et grâce en partie à eux que les réglementations évoluent dans le bon sens.

Le saturnisme, maladie du plomb et des inégalités sociales

La deuxième partie de l'assemblée générale de l'association Henry Pézerat était consacrée à la diffusion du film "Notre plomb quotidien", suivi d'un débat.

Il est incontestable que cette première journée contribuera à relancer le débat sur la question de la prévention des risques en entreprise, et bien sûr à Montluçon avec l'affaire d'Environnement Recycling, notamment en termes de contrôle et de surveillance des dispositifs de prévention.

À l'occasion de l'Assemblée Générale annuelle de l'Association, une conférence-débat était organisée le 1er jour à 18h dans un amphithéâtre de l'IUT. Elle était animée par Patrick Mony, Président de l'Association Française des Victimes du Saturnisme (www.afvs.net). Ont apporté également des éclairages Annie Thébaud-Mony, Présidente de l'Association Henri Pézerat et Me François Lafforgue, du cabinet Teyssonnière, groupe-ment d'avocats qui défend notamment les victimes de l'amiante.

Le plomb, absorbé sous forme de poussière ou par ingestion, a des effets très toxiques sur le cerveau, les reins, le cœur, les capacités de reproduction. Il est particulièrement nocif chez les enfants et est la cause

de troubles du comportement et affecte les capacités cognitives. Le chiffre de 85 000 enfants contaminés par le plomb est avancé.

Des seuils d'intoxication ont été établis, par exemple 50 µg/litre de sang en 2015. Cependant, Annie Thébaud-Mony considère qu'il n'y a pas de risque faible. Une fois que le taux de plombémie dans le sang est établi, un traitement peut être engagé pour en extraire une bonne partie, mais le plomb, comme d'autres métaux lourds, a la caractéristique de se stocker dans les os pendant parfois plusieurs décennies pour être relargué ensuite dans le sang.

Par ailleurs, les femmes enceintes qui ont du plomb dans le sang le communiquent facilement au fœtus. En faisant référence à la réunion de l'après-midi qui concernait les problèmes à Environnement-Recycling, il a été confirmé que l'absorption de plomb dans les foyers pouvait provenir des habits souillés par des poussières de plomb quand des salariés rentraient chez eux avec leurs vêtements utilisés au travail. Le plomb a été de tous temps utilisé dans les peintures murales et les tuyauteries. On en rencontre également dans les poteries.

Les propriétaires et les bailleurs ont, de par la loi, obligation à ce que les locataires ne puissent pas être exposés au plomb, mais en France la réglementation n'est pas assez respectée. Ce sont les familles les plus défavorisées qui subissent les préjudices de l'intoxication au plomb.

On voit bien que le saturnisme est réellement un fléau social dont l'éradication passe par un certain nombre de mesures fermes. En France, le mouvement associatif joue un rôle considérable pour pallier les manques importants dans ce qui devrait être prise en charge par la Puissance Publique.

Invités à participer aux travaux de l'AG, des rédacteurs du blog d'information Regardactu ont réalisé un reportage, nous leur avons demandé l'autorisation de reprendre leurs articles, ils ont aimablement accepté, merci à Philippe SOULIER et Michel BEAUNE.



Jean LANDRON



Notre Camarade Jean LANDRON est décédé le 11 mai 2017 dans sa 90ème année. Malade du cœur, Jean n'a pas été épargné par la maladie.

Sa grosse voix, ses bougonnements vont nous manquer ; en homme exemplaire,

il a formé de nombreux militants.

Adhérent à la CGT en 1944, en 1949 il sera élu secrétaire du syndicat AEC. Une CGT pour laquelle Jean a donné une grande partie de sa vie. Secrétaire de notre Union Locale de Commentry de 1954 à 1981, il siégea aussi à la direction de l'Union départementale CGT de l'Allier jusqu'en 1981. Il a même remplacé le Secrétaire Général de cette UD pendant quelques temps, c'est dire le crédit que les camarades lui portaient.

Il prendra des responsabilités au Comité exécutif fédéral de la CGT Chimie et a siégé au comité de groupe Rhône-Poulenc,

ainsi qu'à la coordination de ce même groupe.

En retraite il a poursuivi son activité syndicale comme conseiller du salarié et administrateur CGT de la Sécurité sociale.

Son parcours politique est tout aussi exemplaire, adhérent au Parti Communiste Français en 1954, il a vécu le dur combat de la classe ouvrière.

Sur liste d'union de la gauche, aux élections municipales de 1983, il fût nommé adjoint à l'administration générale et effectua 3 mandats consécutifs.

Il a été candidat par trois fois aux élections cantonales, améliorant son score à chaque fois.

Jean ne manquait pas une occasion de venir au local saluer les Camarades du syndicat CGT Adisséo et se faisait une joie de répondre favorablement aux invitations lors d'AG ou congrès du syndicat. Il ne cachait pas sa fierté d'avoir contribué à l'essor du syndicat CGT.

Les Unions Locales de Commentry et de Montluçon, l'Union Départementale de l'Allier, ainsi que ses amis et camarades de la Fédération et toute la CGT, s'associent à cet hommage et témoignent de leur peine et affection à Odette, son épouse, et à toute sa famille.

Fabienne DUMOULIN

Fabienne DUMOULIN, née en 1955 à VICHY, était mariée et mère de 3 enfants. Arrivée de Montreuil, elle a exercé au centre hospitalier de Montluçon de 1999 à 2017 en qualité de médecin du travail.

Adhérente à la CGT depuis de nombreuses années, elle fut très impliquée auprès des agents. Fabienne s'est toujours rangée du côté du personnel hospitalier, elle a participé à de nombreux débats sur la souffrance au travail et le burn-out.

Très jeune, elle s'est impliquée dans les combats pour la défense de tous les droits sociaux, raciaux et politiques, inspirée par sa mère, Huguette DUMOULIN, partie avec elle en Algérie après la guerre, et son père Fernand DELIGNY, écrivain et éducateur, précurseur dans la prise en charge des enfants autistes dans les Cévennes.

C'est son oncle mineur dans le nord, mort de silicose, qui lui avait fait choisir ce métier plutôt que vétérinaire, elle, qui adorait tant les animaux, les hérissons qu'elle recueillait et soignait.

Elle laisse un immense vide dans le service de médecine du travail, auprès des agents et de ses collègues.

GAMME INDIVIDUELLE - TNS - SALARIÉS - AGENTS TERRITORIAUX - IARD

Avec vous,
à chaque instant



• Vichy

30 bd. Gambetta
03207 Vichy Cedex
Tél. 04 70 31 41 18

• Montluçon

73 av. de la République
03100 Montluçon
Tél. 04 70 05 89 15

• Moulins

87 rue d'Allier
03000 Moulins
Tél. 04 70 46 22 57

• Clermont-Ferrand

16 rue Saint Genès
63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 16 13 12

La santé, **notre métier**
www.mutuale.fr

Régie par le code de la mutualité, soumise aux dispositions du livre II de ce même code et immatriculée à l'INSEE sous le numéro 775 369 887 - crédit : fotolia - la Grafmarine



Mutuale
La Mutuelle Familiale
Section Auvergne